

# Bulletin provincial



## SOMMAIRE

N° 27

-2020-

16 décembre

*Page*

<b><u>TUTELLE ADMINISTRATIVE</u></b>	
<i>Finances-Edifices du culte :</i>	
MARBAIX-LA-TOUR : Désignation en qualité de locataire de différentes terres pour la FE St Christophe.	<u>568</u>
BOUSSU : Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2020.	<u>571</u>
BRAY : Approbation des comptes 2019 moyennant certaines corrections.	<u>572</u>
PERUWELZ : Approbation de la MB1 de l'église protestante de Peruwelz.	<u>573</u>
SENEFFE : Approbation du budget 2021 de la FE St Martin de Petit-Roieux-lez-Nivelles.	<u>575</u>
BINCHE : Non-approbation de la MB1 de la FE Saint-Ursmer.	<u>580</u>
<i>Marchés publics :</i>	
FRASNES-LEZ-ANVAING : Annulation de la délibération du 21 juin 2019.	<u>569</u>
FRASNES-LEZ-ANVAING : Annulation de la délibération du 15 février 2019.	<u>570</u>
COMINES-WARNETON : Approbation de la délibération du Conseil communal du 22 juin 2020 concernant le mode de passation du marché de travaux.	<u>574</u>
<i>Fonction publique :</i>	
COMINES-WARNETON : Annulation de la délibération du 26 mai 2020.	<u>577</u>
FRASNES-LEZ-ANVAING : Annulation de la décision du CPAS du 2 mars 2020.	<u>578</u>
<i>Finances :</i>	
COMINES-WARNETON : Approbation de la délibération du 25 mai 2020.	<u>576</u>
COMINES-WARNETON : Approbation de la délibération du 22 juin 2020 concernant l'amendement du budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2020.	<u>579</u>

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Eglise Saint Christophe de Marbaix-le-Tour/Location de terres

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : Désignation en qualité de locataire de différentes terres. Eglise Saint Christophe de Marbaix-la-Tour.

### **Fabrique d’Eglise**

—

Par arrêté du 14 février 2020, la délibération du 20 novembre 2019 par laquelle le Conseil de fabrique de l’église Saint Christophe de Marbaix-la-Tour décide de désigner en qualité de locataire de différentes terres est annulée.

Mons, le 18 février 2020

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-MP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/2020/VF/JM/VD/MP-7911-007/II

## **Marchés publics**

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de FRASNES-LEZ-ANVAING – Délibération du 21 juin 2019  
– Annulation.

## **Centre public de l'Action sociale**

—

Par arrêté du 28 février 2020, j'ai décidé d'annuler la délibération du 21 juin 2019 par laquelle le Conseil de l'Action sociale de FRASNES-LEZ-ANVAING désigne, en qualité d'adjudicataire du marché de fournitures la firme DELAUNOIT.

Mons, le 03 mars 2020

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-MP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/2020/VF/JM/VD/MP-7911-007/II

## **Marchés publics**

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de FRASNES-LEZ-ANVAING – Délibération du 15 février 2019 – Annulation.

## **Centre public de l'Action sociale**

—

Par arrêté du 28 février 2020, j'ai décidé d'annuler la délibération du 15 février 2019 par laquelle le Conseil de l'Action sociale de FRASNES-LEZ-ANVAING désigne, en qualité d'adjudicataire du marché de fournitures la firme BIDFOOD pour les lots 1 à 7 et la firme CORDIER pour le lot 10 et décide de ne pas attribuer les lots 8 et 9.

Mons, le 03 mars 2020

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Eglise Saint Martin d'Homu/MB N° 1 2020/AM/JM/VD

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : Modification budgétaire N° 1 de l'exercice 2020.

### **Fabrique d'Eglise**

—

Par arrêté du 19 juin 2020, le recours daté du 22 mai 2020 introduit par l'Organe représentatif du culte – Evêché de Tournai – contre la décision du Collège communal de BOUSSU du 24 avril 2020 réformant la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2020 est déclaré recevable et fondé.

Mons, le 24 juin 2020

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Eglise Notre Dame du Travail de Bray/Binche/Compte 2019

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : Compte 2019.

### **Fabrique d’Eglise**

—

Par arrêté du 15 juillet 2020, la délibération du 22 avril 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l’église Notre Dame du Travail de Bray arrête son compte 2019 EST APPROUVEE moyennant certaines corrections.

Mons, le 16 juillet 2020

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/2020/EPUB Péruwelz/Péruwelz/MB n° 1 2020/AM/JM/VD

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : MB 1 – APPROBATION.

### **Fabrique d’Eglise**

—

Par arrêté du 05 octobre 2020, la délibération du 29 juillet 2020 par laquelle le Conseil d’administration de l’église protestante de Péruwelz arrête la première modification budgétaire de l’exercice 2020 EST APPROUVEE moyennant certaines modifications.

Mons, le 07 octobre 2020

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-MP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/AM/JM/VD/MP-7780-254/2020/009996

## **Marchés publics**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON du 22 juin 2020 – Approbation.

## **Conseil communal**

—

Par arrêté du 16 octobre 2020, j'ai décidé d'approuver la délibération du 22 juin 2020 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux portant sur la démolition d'une annexe en bois et la construction de deux nouvelles classes à l'école communale de Warneton, dans le cadre du Programme prioritaire de travaux, la procédure négociée directe avec publication préalable et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 259.321,58 € TVA et frais généraux compris.

Mons, le 27 octobre 2020

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Eglise Saint-Martin de Petit-Roetulx-lez-Nivelles/Seneffe/Budget 2021

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : Budget 2021 – APPROBATION.

### **Fabrique d’Eglise**

—

Par arrêté du 12 novembre 2020, la délibération du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil communal de Seneffe réforme le budget 2021 de la Fabrique d’église Saint-Martin de Petit-Roetulx-lez-Nivelles EST APPROUVEE.

Mons, le 17 novembre 2020

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05- Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/57097/TS90/2020/006430

## **FINANCES**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 25 mai 2020 – Approbation

### **Conseil communal**

—

Par arrêté du 23 juillet 2020, j'ai décidé d'approuver la délibération du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON arrête les comptes annuels de l'exercice 2019.

Mons, le 11 août 2020

*Le Gouverneur FF,*  
*(s) Guy BRACAVAL*

Service public de Wallonie  
DG05-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/CPAS/2020/8624

## **Fonction publique**

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de COMINES-WARNETON – Délibération du 26 mai 2020.  
Annulation.

## **Centre public de l'Action sociale**

—

Par arrêté du 29 juillet 2020, j'ai décidé d'annuler la délibération du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil de l'action sociale de COMINES-WARNETON décide d'octroyer une subvention complémentaire à l'amicale du personnel de 12.500 € pour assurer la distribution de chèques cadeau.

Mons, le 11 août 2020

*Le Gouverneur ff.*

*(s) Guy BRACAVAL*

Service public de Wallonie  
DG05-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/CPAS/2020/3609

### **Fonction publique**

—

Objet : Centre public de l'Action sociale de FRASNES-LEZ-ANVAING – Délibération du 02 mars 2020.  
Annulation.

### **Centre public de l'Action sociale**

—

Par arrêté du 29 mai 2020, j'ai décidé d'annuler la décision du 2 mars 2020, par laquelle le Directeur général du CPAS de FRASNES-LEZ-ANVAING décide d'infliger à Mme NEYRINCK la sanction disciplinaire de la réprimande.

Mons, le 11 août 2020

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05- Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/2020/FIN/TS90/007673

## **FINANCES**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 22 juin 2020 – Approbation

### **Conseil communal**

—

Par arrêté du 23 juillet 2020, j'ai décidé d'approuver la délibération du 22 juin 2020 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON amende le budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2020.

Mons, le 11 août 2020

*Le Gouverneur FF,*

*(s) Guy BRACAVAL*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Eglise Saint Ursmer de Binche/MB1/2020

## **FINANCES – EDIFICES DU CULTE**

—

Objet : MB 1 – NON APPROBATION.

### **Fabrique d’Eglise**

—

Par arrêté du 06 août 2020, la délibération du 20 avril 2020 par laquelle le Collège communal de Binche réforme la première modification budgétaire de l’exercice 2020 de la fabrique de l’église Saint Ursmer de Binche, telle que ratifiée par la décision du Collège communal du 19 mai 2020 N’EST PAS APPROUVEE.

Mons, le 11 août 2020

*Le Gouverneur ff.,*

*(s) Laurent MICHEL*